

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **74 (1948)**

Heft 13-14

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : Fribourg : MM. L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; Vaud : MM. F. CHENAUX, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; Valais : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGENER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)
Rabais pour annonces
répétées

ANNONCES SUISSES S.A.

5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : Premier Congrès de l'Union internationale des architectes. — Les tendances de l'architecture en Suisse romande, par E. VIRIEUX architecte de l'Etat, Lausanne. — L'architecte et l'Université, par J.-M. ELLENBERGER, architecte. — Genève, cité internationale, par E. MARTIN, architecte, à Genève. — Hôpitaux et cliniques du Canton de Vaud, par W. VETTER et J.-P. VOUGA, architectes, à Lausanne. — L'Union internationale des architectes et ses tâches, par J.-P. VOUGA, architecte, à Lausanne. — NOTE DE LA RÉDACTION. — BIBLIOGRAPHIE. — LES CONGRÈS. — EXPOSITION. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT.

PREMIER CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

La fin de juin verra la réunion, à Lausanne, de plusieurs centaines d'architectes représentant les pays du monde entier. Ils viendront y célébrer la constitution officielle de leur organisme international, l'Union internationale des architectes, U. I. A., qui naîtra de la fusion des deux associations internationales existantes, le Comité permanent international des architectes, C. P. I. A., et les Réunions internationales d'architectes, R. I. A. Le projet des nouveaux statuts a été élaboré au cours de deux conférences qui eurent lieu à Bruxelles, en mai 1947, et à Paris, en janvier 1948. Il est actuellement en discussion dans toutes les futures sections nationales de l'Union.

Selon ce projet, l'U. I. A. se distingue nettement du C. P. I. A., groupement de personnalités nommées à vie ou des R. I. A., réunions libres de caractère amical. Elle représentera partout, officiellement, l'ensemble des architectes, chaque pays y figurant par une seule section nationale, elle-même émanation des associations professionnelles. L'Assemblée comptera de un à trois délégués par pays. Le Comité exécutif, choisi par l'Assemblée, sera composé d'une douzaine de membres, à la tête desquels se trouvera un président, élu pour deux ans. Le secrétaire général, élu pour quatre ans, gèrera les affaires de l'Union en collaboration avec les autres organismes internationaux qui attendent avec intérêt la création de l'U. I. A.

Le programme d'activité de l'Union est à la fois vaste et complet : Participation à l'organisation des expositions internationales, à l'étude des concours internationaux; échange de professeurs, d'étudiants, de stagiaires, de conférenciers; rassemblement et diffusion d'une large documentation technique internationale; publication de périodiques, d'informations de presse, de dictionnaires, de catalogues; étude des moyens permettant d'élever le niveau culturel, professionnel et social de l'architecte. Ajoutons que, pour l'instant, les responsabilités incombent au comité provisoire de l'U. I. A., dont font partie le président du C. P. I. A., M. Paul Vischer, de Bâle, et le président des R. I. A., Sir Patrick Abercrombie, de Londres. Le secrétaire général en est M. Pierre Vago et le siège en est à Paris.

La session de l'Assemblée constitutive de l'Union durera quatre jours, du vendredi 25 au lundi 28 juin. Les délégués d'une trentaine de pays et les membres du Comité provisoire seront les hôtes de la section suisse de l'U. I. A. A l'issue de l'assemblée elle-même, qui aura lieu au palais du Tribunal fédéral, les participants seront reçus à Mon-Repos par les autorités municipales de Lausanne. Le lendemain, ils seront, à Chillon, les hôtes du Conseil d'Etat pour un dîner aux chandelles. Enfin, le lundi, ils prendront part à la séance officielle d'ouverture du premier Congrès de l'Union.

L'Assemblée constitutive sera en effet suivie d'un important congrès où tous les architectes sont conviés et qui se déroulera, à Lausanne également, du 28 juin au 1^{er} juillet. L'extrême actualité des thèmes de discussion du congrès, groupés sous le titre général : « L'architecte devant ses tâches nouvelles », provoquera sans doute des discussions passionnées. Le problème essentiel de l'architecte consiste indiscutablement aujourd'hui à préciser et à rendre plus forte sa position devant les problèmes de l'urbanisme (premier thème), devant le développement de l'industrialisation du bâtiment (deuxième thème) et, finalement, devant l'Etat et la société (troisième thème). Les rapports qui doivent être mis en discussion au cours des séances de travail sont entre les mains des organisateurs depuis plusieurs semaines. On est en droit d'attendre des séances du Congrès de Lausanne une conception plus claire du rôle auquel l'architecte doit prétendre dans le monde d'aujourd'hui et une meilleure définition des responsabilités qu'il doit revendiquer dans l'exécution de ses tâches.

L'organisation de cette manifestation a été confiée, par la Société suisse des ingénieurs et des architectes (S. I. A.) et par la Fédération des architectes suisses (F. A. S.), à un comité composé de MM. J. Tschumi, professeur à l'Ecole d'architecture de l'Ecole polytechnique de Lausanne, président; Ernst-F. Burckhardt, délégué de la Suisse à l'Assemblée constitutive de l'U. I. A., vice-président; F. Decker, architecte, Neuchâtel; W. Dunkel, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich; L. Jungo, directeur des Constructions fédérales, Berne; P. Vischer, président du C. P. I. A., Bâle; J.-P. Vouga, architecte, Lausanne, commissaire général.